

Conditions Générales de Réservation Mercedes-Benz Rent V6

Le Distributeur Mercedes-Benz (Ci-après désigné comme « Loueur »), à travers la marque Mercedes-Benz Rent, a pour activité, dans le cadre des présentes, la location de véhicules de tourisme et d'utilitaires pour les entreprises et les particuliers (Ci-après désigné comme « Locataire »).

Mercedes-Benz Rent met à la disposition de ses clients et prospects le site internet www.mercedes-benz-rent.fr afin qu'ils puissent réserver avec prépaiement, un véhicule en ligne, selon les conditions définies ci-dessous.

1. CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Toute réservation effectuée par téléphone, en agence ou sur www.mercedes-benz-rent.fr est soumise aux conditions générales de location et de réservation jointes au contrat de location courte durée.

2. CONDITIONS DE RESERVATION SUR www.mercedes-benz-rent.fr

Pour pouvoir bénéficier du tarif internet, le Locataire doit effectuer sa réservation sur www.mercedes-benz-rent.fr et effectuer un paiement en ligne.

Les kilomètres et jours prépayés non utilisés ne sont pas remboursables.

3. CONDITIONS DE RESERVATION PAR TELEPHONE

Pour les réservations faites par téléphone, une annulation sans frais est possible si le Locataire en fait expressément la demande auprès de Mercedes-Benz Rent, dans les 24h suivant le paiement de cette réservation, à l'adresse suivante : serviceclient@mercedes-benz-rent.fr.

Ce délai doit permettre au Locataire de prendre connaissance des Conditions Générales de Réservation disponibles sur www.mercedes-benz-rent.fr à l'adresse suivante : www.mercedes-benz-rent.fr/documents/cgl.pdf

A défaut et passé ce délai, les termes et Conditions Générales de Réservation et de Location sont réputés avoir été lus et acceptés par le Locataire ; le Loueur considérant la demande de Location comme ferme et irrévocable.

4. MISE A DISPOSITION DU VEHICULE

Le véhicule ne peut être mis à disposition et restitué que durant les horaires d'ouverture de l'agence.

Attention : Sans la production des documents cités à l'article 6 ou si le Locataire ou l'un des conducteurs ne satisfait pas aux conditions d'âge ou d'obtention du permis de conduire mentionnées dans les conditions générales de location, le Loueur ne sera pas tenu de louer le véhicule. La location sera alors annulée et des frais d'annulation correspondant à 100 % du montant de la location seront facturés au Locataire.

5. ANNULATION OU MODIFICATION DE LA RESERVATION

Toute annulation de réservation doit être signifiée par e-mail au Loueur à l'adresse suivante : serviceclient@mercedes-benz-rent.fr.

La demande d'annulation sera prise en compte à la date et à l'heure de réception de l'e-mail par le Service Clients de Mercedes-Benz Rent.

A l'exception des demandes d'annulation formulées dans le délai maximal de 24 heures précisé à l'article 3 des présentes et portant exclusivement sur les réservations réalisées sur internet, toute demande d'annulation sera facturée selon le tableau ci-dessous :

	Annulation à plus de 30 jours du départ	Annulation entre 30 jours et 7 jours avant la date de départ	Annulation à moins de 7 jours avant la date de départ
Frais d'annulation	25% du montant total de la location	50% du montant total de la location	100% du montant total de la location

Les indemnités d'annulation viendront en déduction du remboursement du montant de la location, qui sera effectué par le Loueur dans les 30 jours suivant la date de début théorique de sa location.

Dans le cas d'une modification de réservation avant le départ de la location, celle-ci devra être signifiée par écrit au Loueur, par e-mail à l'adresse suivante : serviceclient@mercedes-benz-rent.fr.

Pour rappel, toute modification de réservation peut entraîner une modification tarifaire, et plus particulièrement si la demande de modification concerne une prolongation de la durée de location ou une augmentation du kilométrage souscrit. Cette révision tarifaire sera réalisée en fonction des tarifs en vigueur au moment de la réception de la demande de modification du client.

En outre, Mercedes-Benz Rent se réserve le droit de refuser la demande de modification sans devoir se justifier.

En cas de refus de modification par Mercedes-Benz Rent, le client peut solliciter l'annulation de la location sous réserve d'application des dispositions relatives à l'annulation mentionnées à l'article 5 des conditions générales de location.

6. PIECES A FOURNIR

Le Locataire devra fournir au départ :

- Le permis original français, européen ou international accompagné du permis national en cours de validité* du ou des conducteurs renseignés sur le « Contrat Courte Durée » (Attestation de perte ou de vol ou permis de conduire non traduits seront refusés)
- Une carte Premium ou 2 cartes Visa selon la catégorie de véhicule, à ses noms et prénoms
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Facture EDF, hors facture mobile...) Pour les entreprises :
- Un extrait K-bis de moins de 3 mois
- Un pouvoir de représentant légal le cas échéant
- Une attestation de prise en charge de l'employeur
- La carte bancaire de la société

*Le Locataire s'engage à prévenir sans délai le Loueur en cas de suspension, restriction ou retrait de permis de conduire qui interviendrait pendant la durée du contrat.

7. DEPOT DE GARANTIE

Pour chaque véhicule mis en location, un dépôt de garantie devra être versé avant le début de la période de location.

Attention :

0 La carte qui sert au dépôt de garantie devra être impérativement aux noms et prénoms du Locataire, lui-même présent au moment du départ.

0 Les chèques, espèces, cartes Maestro, Electron, Indigo ne sont pas acceptés

0 Si l'autorisation bancaire du montant du dépôt de garantie venait à être refusée, le Loueur ne serait pas tenu de louer le véhicule. La location sera alors annulée et des frais d'annulation correspondant à 100 % du montant de la location seront facturés au Locataire.

0 En cas de modification d'un ou plusieurs éléments du « Contrat Courte Durée » le jour du départ, le Locataire sera facturé d'un montant forfaitaire de 25 € TTC sur son dépôt de garantie, en sus des variations tarifaires énoncées précédemment.

0 Le montant de tout forfait post-stationnement établi pendant la période de location pourra être déduit du dépôt de garantie dans les conditions précisées à l'article 4.2 des Conditions Générales de Location.

8. INTERPRETATION

Si l'une des dispositions des présentes Conditions Générales de Réservation est reconnue nulle, illégale ou inopposable en vertu du droit applicable, cette disposition sera réputée exclue et nulle d'effet à l'égard des Parties aux présentes Conditions Générales de Réservation. L'ensemble des autres dispositions des présentes Conditions Générales de Réservation resteront pleinement applicables.

9. JURIDICTION

De convention expresse et sous réserve de la législation en vigueur, le Tribunal de Commerce dont dépend le siège social du Loueur sera seul compétent pour reconnaître tout litige relatif au présent contrat conclu.

Le Loueur pourra toutefois renoncer au bénéfice de la présente clause d'attribution de juridiction qui est stipulée en sa faveur. Dans ce cas, les litiges seront portés devant les tribunaux territorialement compétents selon le droit commun.

10. INFORMATIQUES ET LIBERTES

Sauf mentions particulières, les données à caractère personnel collectées concernant le client et/ou les conducteurs désignés aux présentes sur le présent contrat de location courte durée sont obligatoires pour la prise en compte de la réservation, de la location et son suivi. Ces traitements ont pour objet d'assurer la réalisation des finalités suivantes et sont fondés sur leur caractère nécessaire à l'exécution d'un contrat prises à la demande du client :

- exécuter le contrat de Location ;
- effectuer le suivi et la gestion administrative et bancaire de la relation contractuelle ;
- assurer la gestion de fin de contrat de Location et la restitution du véhicule ;
- prendre et gérer les garanties ;
- gérer les contrats d'assurance et de prestations éventuellement souscrits ;
- assurer la gestion du contentieux.

Elles font l'objet d'un traitement mis en œuvre par Mercedes-Benz Financial Services France et du Loueur, déclaré auprès de la CNIL et ayant des finalités, notamment de gestion de client et de prospection commerciale, conformément à celles édictées par la CNIL.

La durée de conservation des données personnelles susvisées correspond à la durée de la relation contractuelle augmentée de la durée des prescriptions légales. Le délai de prescription de droit commun en matière civile et commerciale est de 5 ans à compter de la fin du contrat.

Il est de convention expresse que les sociétés du réseau de distribution Mercedes-Benz Rent en France sont autorisées à les conserver en mémoire informatique, le Locataire autorise également le Loueur, les sociétés du groupe Daimler, les sociétés du réseau de distribution Mercedes-Benz Rent, les tiers ou les sous-traitants appelés à intervenir dans la gestion contractuelle à utiliser, à des fins commerciales, les données le concernant recueillies dans le cadre du présent contrat. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de suppression et de rectification des données, de s'opposer, pour motifs légitimes, au traitement de ces données dans les conditions prévues par la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Loueur à l'adresse (mail ou postale) indiquée sur votre contrat ou en transmettant votre demande à serviceclient-mbrent@daimler.com, toute demande devra être accompagnée d'une copie, recto-verso, d'une pièce d'identité. A cet égard, le Locataire reconnaît être informé que ses données à caractère personnel peuvent être communiquées aux services de police locaux à leur demande dans le cas de contrevention aux

PARAPHE :

règles de la circulation routière et/ou de toute infraction pénale commise pendant la location. Le Locataire reconnaît de même, qu'à défaut il pourra être contacté pour évaluer sa satisfaction suite à la réalisation du présent contrat.

11.SYSTEME DE GEOLOCALISATION

Pour conserver et protéger le Véhicule, propriété exclusive du loueur, Mercedes-Benz Financial Services peut utiliser des appareils électroniques pour surveiller l'état, la performance et le fonctionnement du Véhicule et/ou suivre les mouvements du Véhicule. Ces informations peuvent être utilisées à la fois pendant et après la fin de la période de location. En acceptant les présentes conditions générales, vous reconnaissez expressément avoir donné votre accord explicite à l'utilisation de ces appareils électroniques et de ces données.

12.MEDIATION CONSOMMATION

Si la contestation du client porte sur la relation contractuelle avec son Loueur ou son réparateur il doit d'abord s'adresser à son Loueur ou son Réparateur.

En second recours, si le locataire est un consommateur au sens des dispositions légales, il peut recourir, en cas de contestation, à la médiation conventionnelle afin de rechercher le règlement amiable de sa contestation. Le locataire peut s'adresser au médiateur du Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA) : - par courrier, au moyen d'un formulaire de saisine téléchargeable sur le site du médiateur, à l'adresse suivante: M. le Médiateur du Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) - 50 rue Rouget de Lisle - 92159 SURESNES Cedex ou - en ligne sur son site internet www.mediateur-cnpa.fr

Si la contestation du client porte sur la qualité du produit ou l'application des garanties commerciales et légales relevant du Constructeur, il doit d'abord s'adresser à Mercedes-Benz France - Relations Clientèle : 7 avenue Niépce - CS 30100 Montigny-le-Bretonneux - 78 077 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex ou directement sur le site www.mercedes-benz.fr. Sauf mentions particulières, les données à caractère personnel collectées* sur le présent formulaire sont obligatoires pour la prise en compte de votre demande et de son suivi.

En second recours, le Locataire, peut s'adresser à Médiation CMFM : par courrier, au moyen d'un formulaire de saisine téléchargeable sur le site du médiateur www.mediationcmfm.fr à l'adresse suivante : Médiation Cmf, 21 rue des Malmaisons, 75013 PARIS, ou directement sur son site internet www.mediationcmfm.fr.

Mercedes-Benz France vous informe de l'existence de la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges, destinée à recueillir les éventuelles réclamations issues d'un achat en ligne des consommateurs européens et de les transmettre aux médiateurs nationaux compétents : cette plate-forme est accessible à l'adresse : <http://ec.europa.eu/consumers/odr>

En cas de litige, si le locataire est un commerçant, le tribunal compétent sera celui du domicile du vendeur.

* Ces données personnelles font l'objet d'un traitement mis en œuvre par Mercedes-Benz France, déclaré auprès de la CNIL et ayant des finalités, notamment de gestion de client et de prospection commerciale, conformes à celles édictées par la CNIL. Les destinataires des données peuvent être les sociétés du réseau de distribution Mercedes-Benz France, les sociétés du groupe Daimler, ainsi que leurs prestataires agissant dans le cadre des finalités déclarées. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez du droit d'accès, de suppression et de rectification des données, de s'opposer, pour motifs légitimes, au traitement de ces données ainsi que du droit de définir des directives sur le sort, post mortem, de ces données. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à Mercedes-Benz France - Correspondant Informatique et Libertés - 7, avenue Niépce - 78180 Montigny-le-Bretonneux ou en transmettant votre demande à DPO_MBF@daimler.com, toute demande devra être accompagnée d'une copie, recto-verso, d'une pièce d'identité.

PARAPHE :